

### Master Politiques sociales

Rapport Hcéres

#### ▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Politiques sociales. 2012, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02028732

## HAL Id: hceres-02028732 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028732v1

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master

Politiques sociales

de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



# agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin** 

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



## Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie: Aix-Marseille

Etablissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Académie(s):/

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention: Politiques sociales

Domaine : Droit, économie, gestion Demande n° S3MA130004399

## Périmètre de la formation

• Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Ce diplôme relativement récent (M1 mis en place en 2008 ; M2 en 2009) ne comporte qu'une spécialité. La spécialité de ce master tient au fait qu'il propose deux parcours dont l'un permet de valider le « Caferuis » (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - certification professionnelle de la DRASS). Il s'agit ici de développer la compétence professionnelle des étudiants dans le domaine des politiques sociales.

La formation poursuit la professionnalisation des étudiants dans le champ des politiques sociales. Elle entend leur donner des outils de réflexion et de prise de recul théorique, ainsi que des méthodes de conception et d'évaluation dans le domaine social.

De très nombreux partenariats ont été noués avec les mileux socio-professionnels, qu'il s'agisse de la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire, du pôle régional des organismes de formation à l'économie sociale et solidaire, ou encore des différents services d'action sociale ou d'économie sociale des collectivités territoriales. Des collaborations sont également nouées avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Les origines des étudiants composant la formation sont très diverses (notamment licences d'Administration économique et sociale, Droit de l'administration publique, Economie, Gestion, mais également licences professionnelles dans le secteurs médico-social et sanitaire et social, licence de lettres...)

Les étudiants sont majoritairement issus du bassin local et sont inscrits en formation continue pour le Caferuis.

Les débouchés professionnels sont nombreux : secteurs de l'accompagnement social et des politiques sociales (CCAS, associations, collectivités territoriales), de l'insertion sociale ou de l'insertion par l'activité économique, de la



création d'activité (financement et accompagnement), des services à la personne (petite enfance et personnes âgées), du médicosocial (structures d'hébergement), du sanitaire et social (hôpitaux et cliniques), du logement social, des mutuelles de santé, des coopératives sociales et culturelles, de l'audit social...

## Synthèse de l'évaluation

#### • Appréciation globale :

Ce master répond à une réelle demande des secteurs professionnels concernés. L'originalité de la mention/spécialité tient non seulement à la transdisciplinarité, mais également à la mise en place d'un parcours M1 + Caféruis (double certification, universitaire et professionnelle). Même si le recrutement des étudiants est essentiellement local (pas d'étudiants étrangers notamment), leurs profils sont très variés : formation continue, juristes, économistes... Si les effectifs en M2 ne sont pas très importants (14), ils sont cependant très honorables, notamment par rapport au nombre d'étudiants en M1 (50).

L'équipe pédagogique est composée à la fois d'enseignants relevant de disciplines diverses, et de professionnels. L'ensemble est assez cohérent au regard des objectifs poursuivis. Les membres de l'équipe publient et participent à divers réseaux de recherche interuniversitaires relatifs aux politiques sociales

#### Points forts :

- Réseau socio-professionnel local très fort.
- Recrutement diversifié.
- Encadrement pédagogique adéquat.

#### • Points faibles :

- Ouverture à l'international non effective.
- Formation à la recherche et par la recherche insuffisante pour permettre, à terme, d'envisager la préparation de thèses dans ce domaine porteur.
- Manque de lisibilité du dossier sur les enseignements dispensés.

## Recommandations pour l'établissement

Les enseignements autour des politiques sociales gagneraient à être précisés dans leurs intitulés, actuellement : les politiques sociales, droit des politiques sociales, économie et politiques sociales, approche pluridisciplinaire des politiques sociales...

De même, les enseignements dispensés en M1 et M2 devraient être différenciés ou précisés (au minimum : politiques sociales approfondies... pour éviter de reprendre le même initulé entre le M1 et le M2) afin de permettre une meilleure compréhension.

Il conviendrait d'accentuer l'ouverture à l'international s'agissant aussi bien des étudiants que des enseignants. Le droit européen des politiques sociales, notamment, devrait être prioritairement intégré.

De même, l'enseignement à la recherche et par la recherche gagnerait à être développé pour permettre, à terme, à certains étudiants d'envisager une thèse dans ce domaine porteur.

Enfin, certaines incohérences apparaissent dans les reports de chiffres entre la partie rédigée et les tableaux...

## Notation

• Note de la mention (A+, A, B ou C): A

### Indicateurs



TABLEAU DES INDICATEURS D (fourni par l'établisse		NTION			
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			21	34	45
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				13	14
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)			84%	88%	76%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant			66%	62%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				31%	50%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)			10%	9%	6%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				92%	100%
Taux de poursuite en doctorat				0	0
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie					
professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique			35%	60%	75%
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	510h		410h		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	33%		65%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	9			9	
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	360			170	
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	150		230		



## Appréciation par spécialité

#### Politiques sociales

#### • Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Etablissement(s) co-habilitation(s):/

Délocalisation(s):/

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

#### Présentation de la spécialité :

Cette mention étant composée d'une seule spécialité, il y a lieu, sur ce point, de se reporter au paragraphe « Présentation de la mention ».

#### Appréciation :

Ce master répond à une réelle demande. L'originalité de la mention/spécialité tient non seulement à la transdisciplinarité, mais également à la mise en place d'un parcours M1 + Caféruis (double certification, universitaire et professionnelle). Même si le recrutement des étudiants est essentiellement local (pas d'étudiants étrangers notamment), leurs profils sont très variés : formation continue, juristes, économistes... Si les effectifs en M2 ne sont pas très importants (14), ils sont cependant très honorables, notamment par rapport au nombre d'étudiants en M1 (environ 50).

L'équipe pédagogique est composée à la fois d'enseignants relevant de disciplines diverses et de professionnels. L'ensemble est assez cohérent au regard des objectifs poursuivis. Les membres de l'équipe publient et participent à divers réseaux de recherche interuniversitaires relatifs aux politiques sociales.

#### Points forts :

- Réseau socio-professionnel local très fort.
- Recrutement diversifié.
- Encadrement pédagogique adéquat.

#### Points faibles :

- Manque de lisibilité sur les enseignements dispensés.
- Indicateurs chiffrés à surveiller.

## Recommandations pour l'établissement

Les enseignements autour des politiques sociales gagneraient à être précisés dans leurs intitulés, actuellement : les politiques sociales, droit des politiques sociales, économie et politiques sociales, approche pluridisciplinaire des politiques sociales...

De même, les enseignements dispensés en M1 et M2 devraient être différenciés ou précisés (au minimum : politiques sociales approfondies... pour éviter de reprendre le même initulé entre le M1 et le M2).

La lisibilité de la structure (M1 deux parcours, dont Caferuis ; M2 un seul parcours) gagnerait à être clairement présentée pour le public extérieur.

Il conviendrait d'accentuer l'ouverture à l'international s'agissant aussi bien des étudiants que des enseignants. Le droit européen des politiques sociales, notamment devrait être prioritairement intégré.



De même, l'enseignement à la recherche et par la recherche gagnerait à être développé pour permettre, à terme, à certains étudiants d'envisager une thèse dans ce domaine porteur.

Enfin, certaines incohérences apparaissent dans les reports de chiffres entre la partie rédigée et les tableaux...

## Notation

• Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

Cette mention étant composée d'une seule spécialité, il y a lieu, sur ce point, de se reporter au paragraphe « Indicateur » de la mention.



# Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIFUR ET DE LA RECHERCHE

**Présidence** 

## Observations sur le rapport d'évaluation des <u>MASTERS</u> de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse par l'AERES

#### MASTER POLITIQUES SOCIALES

## 1. REMARQUES GENERALES ET COMMUNES A L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITE

- Les quelques discordances qui ont pu être observées entre les dossiers d'autoévaluation et ceux préparés en vue de l'habilitation résultent du basculement *inattendu*, en octobre 2010, de notre établissement de la vague B à la vague C par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les auto-évaluations ont été faites dans le cadre du calendrier de la vague B, et la lourdeur de la procédure ne permettait pas une actualisation en 2011; les dossiers d'habilitation quant à eux ont pu tenir compte des données plus récentes. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises.
- Outils de pilotage général des formations.— L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a adopté depuis l'année 2010-2011 un ensemble de mesures visant à renforcer et rendre plus efficace le pilotage des formations tant au niveau central de l'établissement qu'au sein des composantes. Ainsi :
  - Les composantes ont été réorganisées autour des domaines de formation (4 UFR désormais au lieu de 5) et surtout, leur structure a été homogénéisée par l'adoption de Statuts-type. Sur le plan des formations, cela s'est traduit par l'institution de fonctions-clé dans chacune des UFR: directeur des études (ayant rang de vice-doyen), référent Insertion professionnelle et formation continue, correspondant(s) relations internationales.
  - Dans le cadre du processus d'application du référentiel des tâches des enseignantschercheurs, un répertoire précis identifie et clarifie les responsabilités pédagogiques (CEVU, mars 2010); il concerne aussi bien les responsabilités spécifiques aux formations que celles ayant une portée transversale.
  - O Un groupe de travail transversal à l'établissement a été constitué dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente. Composé des 4 référents IP/FP des UFR, ainsi que de représentants du SCUIOIP et de la FC, il est chargé de prospecter et de réfléchir au développement des stratégies permettant de diversifier les voies de qualification (validation des acquis, alternance...).

- O Un outil d'évaluation des formations par les étudiants a été mis en place à la fin de l'année 2010-2011. Elaboré par des représentants de formations-pilote volontaires, en collaboration avec la Mission T.I.C.E. de l'Université, il a fonctionné pour la première fois en juin 2011, tant au niveau des semestres que de chaque Unité d'enseignement. Son utilisation devrait s'étendre rapidement, car son mode d'élaboration a tiré les leçons de l'échec du dispositif initié deux ans plus tôt par le CEVU.
- Suivi de l'insertion professionnelle suivi des étudiants non diplômés
  - O Des enquêtes sont faites systématiquement chaque année par le SCUIOIP. Elles mesurent le devenir des étudiants 30 mois après leur sortie du diplôme. L'exploitation des résultats des enquêtes permettent ensuite de communiquer aux formations outre les chiffres de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, des informations importantes pour le pilotage de la formation : un répertoire et une caractérisation des emplois occupés, ainsi que des remarques rédigées en mode libre par les enquêtés.
- Label TICE Une filière labellisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du « présentiel amélioré » en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques sur la plate-forme e-UAPV. Pour être labellisée TICE, une filière doit proposer pour plus de 60%2 de ses UE, un espace numérique actif sur la plate-forme e-uapv. Un espace de cours sera considéré comme actif s'il propose aux étudiants :
  - les supports de cours étudiants et les supports de présentation utilisés durant le cours en présentiel,
  - un accompagnement dans leur travail personnel à travers quelques unes des activités suivantes :
    - des TP/TD corrigés permettant aux étudiants de s'exercer,
    - des ressources permettant de se positionner à travers des référentiels de compétences et objectifs d'apprentissage, des auto-évaluations en ligne leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles,
    - des forums animés à des fins pédagogiques (permettant par exemple d'approfondir un point particulier de cours chaque mois, de créer des groupes de réflexion sur des sujets de débat...)
    - des wiki ou autres outils de travail collaboratif (ateliers...),
    - des cours en podcast, particulièrement appréciés des étudiants étrangers et étudiants salariés, mais permettant aussi à l'ensemble des étudiants d'être plus concentrés sur le contenu des cours que sur leur prise de notes
    - des ressources pour aller plus loin, une bibliographie, une webographie,
    - des simulations illustrant les principes du cours.

La labellisation TICE est attribuée par semestre, par le comité TICE de l'établissement, composé du Vice-Président du CEVU, d'un enseignant-chercheur par domaine de formation, d'un étudiant élu au CEVU, et de deux représentants de la Mission TICE de l'Université. A ce jour, près d'un tiers des formations de l'Université ont fait acte de candidature, et environ une moitié des candidatures ont obtenu le label.

 Collège des Masters. En cours de création, il réunira les responsables des différentes mentions et spécialités, et leur permettra de réfléchir à l'attractivité des leurs formations, et d'échanger autour de bonnes pratiques (innovation pédagogique, suivi des anciens, etc.)

#### 2. MASTER POLITIQUES SOCIALES

#### Précisions/rectifications

Il est essentiel de distinguer les dénominations des unités d'enseignements des intitulés des enseignements proprement dit. Les modifications significatives apportées au contenu du Master (cf. nouvelle maquette) répondent aux recommandations, en spécifiant beaucoup plus le contenu des enseignements existants en Master 1 et 2 tout en introduisant de nouveaux modules professionnalisant. De plus, en complément des cours, nous avons institué des séminaires faisant état des recherches menées

en économie et politiques sociales par l'équipe spécialisée dans ces domaines au Laboratoire Biens Normes et Contrats (LBNC). Enfin, nous ouvrons des perspectives internationales actuellement aussi bien pour les étudiants (une étudiante vient d'effectuer son premier semestre de Master 2 à l'UQAM Canada; une excellente étudiante argentine a intégré cette année le M1 et prévoit de poursuivre en M2 l'an prochain; et certains étudiants ERASMUS ont déjà suivi certains cours du master, prouvant par là l'attractivité internationale de notre programme de formation) que pour les enseignants (un professeur canadien a participé cette année à un cours et nous envisageons des échanges sur la base de nos réseaux internationaux de recherche; et un professeur de l'université du Luxembourg est associé à la formation depuis l'ouverture du master).

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,

**Emmanuel ETHIS**